

# **Programmes de langue arabe**

## **Section internationale**

### **Premier cycle**

#### **Objectifs généraux**

Les sections internationales franco-arabes offrent un enseignement qui propose de conduire les élèves au terme du second cycle à une compétence véritable de bilinguisme et de biculturalisme. Cet enseignement lie étroitement l’arabe à l’histoire et la géographie, dont une part est dispensée en arabe, à l’éducation à la citoyenneté, et au français. Les contenus sont articulés entre eux. L’enseignement de l’arabe s’inscrit dans un système global de connaissances et de compétences. Les compétences méthodologiques d’observation, de compréhension et d’analyse sont également mises en œuvre dans toutes ces disciplines. En outre la perspective est commune : c’est celle du questionnement posé avec les méthodes de l’esprit critique, et la construction d’une culture ouverte qui requiert la mise à distance intellectuelle des identités, des patrimoines et des cultures dans la tension dynamique entre le particulier et l’universel.

L’enseignement de la langue arabe en section internationale au premier cycle s’inscrit à la fois dans la continuité des programmes de l’école primaire et dans le cadre général de l’enseignement au collège. Les objectifs poursuivis sont de trois ordres :

- la maîtrise de la langue ;
- la formation d’une culture ;
- l’acquisition de méthodes.

Comme en français, l’enseignement est organisé autour de la maîtrise des discours.

Il s’agit de :

- rendre l’élève capable de comprendre et de s’exprimer clairement, à l’oral et à l’écrit, en arabe standard ;
- lui fournir les éléments essentiels d’une culture arabe commune.

#### **Arabe standard et arabe dialectal**

Le professeur prend appui sur les connaissances en arabe dialectal acquises par les élèves dans l’élémentaire ou éventuellement dans leurs familles pour construire les compétences de compréhension et d’expression en arabe standard. L’arabe dialectal ainsi que la culture orale sont valorisés dans le cadre scolaire. Il est essentiel d’en exploiter toute la richesse et de mettre en évidence les liens étroits qu’ils entretiennent avec l’arabe standard et avec la culture écrite. La pratique ponctuelle et raisonnée en classe de l’arabe dialectal et de l’arabe dit *moyen* (structure standard avec de nombreuses incises dialectales ou inversement) est bienvenue, pour animer des échanges plus naturels et spontanés, ou à l’occasion de l’approche d’un document qui ressortit de la culture orale.

*Les enseignants construisent librement leur progression annuelle à partir des contenus définis selon leur classe et leur projet. Ils établissent chaque année, en concertation avec les inspections concernées, la liste des œuvres étudiées dans le cadre du programme ci-dessous.*

## **Mise en œuvre et contenus pour la classe de sixième**

Les élèves sont évalués en début d'année scolaire de manière très précise. Le professeur prend appui sur cette évaluation diagnostique pour élaborer sa progression. L'hétérogénéité des élèves est prise en compte par une pédagogie différenciée.

Dans le cadre de la progression d'ensemble que le professeur définit, l'étude de la langue est toujours associée à la lecture, l'écriture et l'expression orale. En sixième, elle est principalement liée à la pratique du récit.

### **1. L'oral : écouter, parler**

Autant que l'écrit, l'oral est essentiel pour la maîtrise des discours. Les élèves doivent prendre la parole fréquemment, de façon personnelle et organisée. La parole circule, chacun apprend à écouter avant d'intervenir. Le professeur privilégie et organise les situations d'échanges entre élèves. Il proscrit les échanges oraux menés exclusivement par lui-même, le plus souvent sous forme de questionnement direct et fermé. Il veille à la correction de la langue, à la précision du lexique et à la richesse de l'expression. Il n'interrompt pas l'élève qui a la parole. Ce n'est qu'après coup qu'il sollicite l'autocorrection des élèves eux-mêmes, et fait reprendre la forme corrigée, la tournure ou l'expression améliorée. Il est attentif à la qualité de la prise de parole : le propos est clair, audible et compréhensible.

Les activités orales sont systématiquement organisées et diversifiées, en veillant à prendre en compte les besoins de communication des élèves.

- L'écoute : les élèves sont attentifs à l'écoute des interventions en classe et sont entraînés à celle d'enregistrements de qualité de textes courts (dialogues, contes, récits). On insistera sur les exercices de restitution et de reformulation des discours entendus.
- L'expression et l'interaction : expression en continu - en temps limité - et en situation de dialogue alternent : restitution des discours entendus, comptes rendus, exposés de lectures, confrontation de points de vue et débats préparés, jeux dramatiques, récitation de poèmes ou de courts textes mémorisés. La lecture à haute voix, expressive, est aussi un entraînement utile, à condition d'être soigneusement préparée.

### **2. La lecture**

#### **A. Objectifs :**

- développer le goût de la lecture ;
- aborder des textes diversifiés, de longueur variée ;
- comprendre la cohérence propre au récit ;
- maîtriser la compréhension logique et percevoir l'implicite ;
- s'approprier les éléments essentiels d'une culture arabe commune.

#### **B. Pratiques de lecture**

Des activités de consolidation sont mises en place dès le début de l'année pour les élèves qui éprouvent encore des difficultés de compréhension immédiate des mots et des phrases.

L'élève est entraîné à deux types de compétences :

- Lecture cursive : c'est la forme usuelle de la lecture personnelle ; elle est toujours prise en compte dans une activité collective en classe, sous forme, au minimum, de compte rendu écrit et oral.
- Lecture analytique : c'est l'étude fine du texte.

Ces formes de lecture sont pratiquées de façon équilibrée. La lecture est toujours mise en relation, comme support ou comme aboutissement, avec les exercices de production orale ou écrite, et avec les travaux visant à la maîtrise de la langue.

#### Lecture cursive

Les élèves sont incités à pratiquer cette forme usuelle de lecture personnelle. Elle porte sur des textes de toutes sortes, de toutes natures (notamment : contes, récits, littérature pour la jeunesse, presse, documentaires...). Elle est toujours prise en compte dans une activité collective en classe (présentation orale, exposé, commentaire, lecture à haute voix de passages...). Le professeur propose des titres, organise des séances au CDI, des visites dans des bibliothèques, des rencontres avec des auteurs de littérature pour la jeunesse...

#### Lecture analytique

Les élèves sont amenés à acquérir des méthodes d'observation et d'analyse des textes, qui seront développées tout au long de leur scolarité. Cette pratique passe nécessairement par la lecture silencieuse, où l'élève découvre seul le texte et construit ses propres hypothèses. L'élève est entraîné à la reconnaissance des indices formels indispensables à la prise de sens, au repérage des éléments textuels et contextuels qui lui permettent de construire sa propre lecture, sa propre interprétation. Les textes étudiés sont présentés et découverts en classe. Des recherches à la maison ou au CDI peuvent être proposées comme préparation ou comme prolongement.

La lecture d'œuvres complètes combine lecture cursive (pas plus de 6 semaines consacrées à une même œuvre) et lecture analytique d'extraits soigneusement choisis.

### C. Les contenus

Les textes sont choisis, pour une part, et étudiés en liaison avec les programmes d'histoire et de géographie.

- APPROCHE DES GENRES

En classe de sixième, on privilégie la narration, à travers le conte, la fable, et le récit. On identifie les séquences descriptives, en portant une attention particulière au portrait physique et moral des personnages.

- extraits de récits de la littérature moderne ;

- récits merveilleux et fables : on étudie principalement des textes tirés du patrimoine arabe, en particulier des contes et légendes du monde oriental et maghrébin. Une attention particulière est portée aux contes des *Mille et une nuits* (récit-cadre, récit enchaîné). On étudie la fable (fables de *Kalila et Dimna*, notamment) en relation avec l'étude en classe de français des fables de La Fontaine.

La poésie est abordée par quelques poèmes célèbres du patrimoine littéraire et populaire, en privilégiant ceux qui sont chantés par des artistes reconnus du monde arabe. Ils sont appris par cœur. Il est recommandé que chaque élève se constitue une anthologie personnelle illustrée, qui continue celle de l'école primaire ou qui commence en sixième, et qui se complètera au fil des ans.

- LITTÉRATURE POUR LA JEUNESSE

Chaque élève doit lire au cours de l'année au moins une œuvre complète choisie dans une liste proposée par le professeur.

- TEXTES FONDATEURS

L'étude d'extraits judicieusement choisis des textes fondateurs de la culture sémitique en général et arabo-islamique en particulier permet de donner aux élèves les références d'un patrimoine et d'un imaginaire communs. Ces textes sont à aborder, en liaison avec les programmes de français, d'histoire et de géographie, dans une perspective strictement

culturelle, et si possible comparative. Exemples : récits de la création du monde, de la création de l'homme, du déluge...

- LES GRANDES FIGURES DE LA LITTERATURE ANTE-ISLAMIQUE

Les poètes épiques ou héros courtois (*roman de 'Antar, Majnûn Laylâ...*) nourrissent l'imaginaire et la culture arabe, populaire et savante.

- LECTURE DOCUMENTAIRE

L'élève doit acquérir la maîtrise courante des ouvrages documentaires, manuels et dictionnaires. Cette pratique est à développer notamment lors de séances au CDI.

- TEXTE ET IMAGE

Les élèves observent la relation entre l'image et le texte dans au moins un texte associé à des images fixes (texte illustré, bande dessinée...) ou animées. Le professeur veille à ce qu'il s'agisse d'une production originale en arabe. L'étude de documents iconographiques, la visite de monuments ou de musées (y compris des visites « virtuelles » sur le réseau internet) accompagnent la lecture des textes fondateurs.

### 3. L'écriture

En fin de 6<sup>ème</sup>, les élèves maîtrisent la production de phrases, l'organisation de paragraphes, l'enchaînement des événements, l'articulation des idées. Ils peuvent produire un texte narratif cohérent d'une page environ, dans lequel peuvent être insérées de courtes notations descriptives. Les activités mises en place visent à développer le plaisir d'écrire. On apporte le plus grand soin à la qualité de la graphie, qui fait l'objet d'exercices spécifiques réguliers. Les élèves sont, parallèlement, familiarisés à l'utilisation du traitement de texte.

Les exercices sont fréquents et réguliers. On alterne tout au long de l'année :

- récit ou description à partir d'un thème proposé ;
- récit rendant compte d'une expérience personnelle ;
- correspondance inter-classes ;
- textes d'imitation.

### 4. Les outils de la langue

Au collège, l'étude de la langue n'est pas une fin en soi ; elle est subordonnée à l'objectif de la maîtrise des discours. Elle se fonde donc sur la prise en compte des situations de communication. Dans les temps spécifiques qui lui sont consacrés, et qui ne font jamais l'objet de séances complètes, elle est toujours liée à la pratique de l'oral, de la lecture et de l'écriture.

L'objectif en sixième est de faire maîtriser les outils lexicaux et grammaticaux nécessaires à la narration et à la description, et de permettre une première approche de l'argumentation.

#### A. Le discours

- La mise en œuvre de situations de communication diverses permet de faire apparaître des notions de base : Les situations d'énonciation, les différentes formes et les codes de la communication orale et écrite, le message, l'émetteur, le récepteur, les différents registres de langue, les mots qui renvoient à la situation de communication.
- L'organisation et la cohérence du discours : on accorde en sixième un intérêt particulier au dialogue et à sa construction, ainsi qu'aux différents niveaux et variétés de langue qui le caractérisent.
- Les trois formes de discours : On identifie les formes narrative, descriptive (privilégier la description des personnages : portrait physique, portrait moral), argumentative.

- Les valeurs temporelles et aspectuelles des formes verbales dans les discours narratif et descriptif.
- Les substituts du nom (reprises nominales et pronominales).
- L'organisation du texte et la ponctuation.
- Les types de phrase (déclarative, impérative, interrogative, exclamative).
- Les formes de phrases (affirmative, négative).

## B. La morphosyntaxe

La grammaire n'est jamais présentée hors contexte. On part de l'observation des faits de langue pour aboutir à la formulation de la règle, en mettant en place un métalangage modeste mais nécessaire (grammaire explicite). Il est nécessaire d'établir une distinction entre grammaire de reconnaissance, utile à la compréhension des documents proposés, et grammaire de production, indispensable à l'expression personnelle. Seule cette dernière fait l'objet d'une explicitation complète, d'une mémorisation, d'un réemploi et d'une programmation progressive. Il faut insister sur le fait que ceci n'a de sens qu'investi dans la réalité opératoire de la communication, orale et écrite.

Chaque fois que l'occasion se présente, on établit des rapprochements ou des comparaisons avec la grammaire du français.

- Les classes de mots : le nom (genre, nombre, définition ou détermination), le verbe, l'adjectif, les prépositions.
- Nom et groupe nominal :
  - la définition / l'indéfinition ;
  - les fonctions par rapport au nom : épithète, annexion, apposition ;
  - les adjectifs de couleur au singulier ;
  - l'élatif au singulier ;
  - les pronoms isolés et affixes ;
  - les démonstratifs courants ;
- Les fonctions dans la phrase :
  - nominale simple : *mubtada'*, *khabar*. Ou avec modificateur (*'inna*, *'anna* ; *kâna*) ;
  - verbale : sujet, compléments directs (*maf'ûl bihi* ; *hâl*, *maf'ûl mutlaq*, en reconnaissance), et indirects ;
- Les cas :
  - le noyau de la relation prédicative (*al 'umda*) → *marfû'* ;
  - les compléments (*al-zawâ'id*) : directs → *mansûb* ;  
indirects → *majrûr*.
- La phrase (verbale et nominale) simple, ses modifications, et ses expansions :
  - l'interrogation, la négation ;
  - l'emploi de *kâna* ;
  - l'emploi de *'inna*, et ses analogues (*li'anna*, *lâkinna*) ;
  - la tournure locative et l'expression de la possession ;
  - les complétives avec *'an* et *'anna*.
- Les conjugaisons :
  - l'accompli et l'inaccompli (indicatif, subjonctif et apocopé). Le féminin pluriel et le duel ne sont qu'identifiés en reconnaissance. Les transformations propres aux formes défectueuses ne font pas l'objet d'une systématisation ; elles sont utilisées en contexte et en tant que de besoin.

### **C. Le lexique**

Le lexique est un élément fondamental de la langue. Consolider et enrichir le lexique est un objectif à privilégier. Comme pour la grammaire, on distingue le lexique de reconnaissance, utile à la compréhension des documents proposés, et lexique de production, indispensable à l'expression personnelle. Ce dernier fait l'objet d'une programmation rigoureuse. Il est nécessaire de :

- Faire acquérir et réemployer à l'oral et à l'écrit les mots nouveaux ;
  - Ne pas laisser au hasard le soin de déterminer la progression ;
  - Étudier les mots dans des champs lexicaux et sémantiques (en sixième, on veille tout spécialement à enrichir les domaines du temps, de l'espace, de la sensation) ;
  - Étudier les relations entre les mots (synonymie, antonymie) ;
  - Étudier la formation des mots : racine, schème, en rapport avec l'utilisation du dictionnaire ;
  - Sensibiliser les élèves aux registres de langue.
-